

contenu de la trousse de premiers secours

fiche infos
Employeurs



Le Code du travail rend obligatoire la présence d'un matériel de premiers secours sur le lieu de travail. Il doit être adapté à la nature des risques existants dans l'entreprise, facilement accessible et faire l'objet d'une signalisation par panneaux (articles R. 4224-14 et R. 4224-23).

Matériel

- ✓ 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- ✓ 1 pince à écharde
- ✓ 1 boîte de gants à usage unique (taille moyenne) – à utiliser pour tout soin impliquant un contact avec le sang ou des liquides biologiques
- ✓ des sachets plastiques de type congélation (pour récupérer les pansements)
- ✓ 1 couverture de survie
- ✓ 1 écharpe triangulaire



Antiseptiques et solutions de lavage

- ✓ 1 flacon d'antiseptique non coloré et non alcoolisé (en spray ou en dosettes à usage unique) pour nettoyer une plaie et son pourtour avec une compresse
- ✓ 1 boîte de sérum physiologique (dosettes à usage unique)

Protections et soins des plaies

- ✓ 1 boîte de pansements individuels hypoallergéniques, prédécoupés et auto-adhésifs (tailles variées)
- ✓ compresses stériles en emballage individuel, de différentes tailles (1 boîte de 10 × 10 cm et 1 boîte de 20 × 20 cm)
- ✓ bandes de gaze hydrophile (1 bande de 4 m × 5 cm et 1 bande de 4 m × 10 cm)
- ✓ 1 bande de contention
- ✓ 1 rouleau de sparadrap hypoallergénique
- ✓ 1 filet de maille extensible pour doigt et membre

Quelques règles



- **contrôler** : vérifier régulièrement la trousse afin de s'assurer que les produits sont bien approvisionnés et que rien n'est périmé
- **exclure les médicaments** : ne jamais mettre de médicaments dans la trousse pour éviter tout risque d'erreur ou d'allergie
- **ne pas inclure de coton ni de pommade**
- **porter des gants**

Conduite à tenir



- **nettoyer** soigneusement toute plaie à l'eau courante ou, si possible, avec du savon avant de procéder à la désinfection (compresse imbibée d'antiseptique) et à la protection (pansements)
- **refroidir** immédiatement la zone en cas de brûlure (chimique, thermique, électrique) en la plaçant sous l'eau tiède du robinet pendant 15 à 20 minutes
- **appliquer** de la glace sur la zone douloureuse et/ou gonflée en cas de traumatisme (choc, coup, chute), en évitant tout contact direct entre la peau et la glace

Pour tout accident grave ou malaise :
appeler les secours ou se référer au protocole interne

VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink
80 rue de Clichy
75009 Paris



prevlink
Santé ou travail